
Objet: Questionnement relatif à l'entretien du chemin de fer -- BAPE

213**DQ3.1**Projets de réserve aquatique de la rivière
Moisie et de réserves de biodiversité des
lacs Pasteur, Gensart et Bright Sand

Côte-Nord

6212-01-204

-----Message d'origine-----

De : Bégin, René [mailto:beginR@tc.gc.ca]

Envoyé : 26 mai 2005 11:47

À : mathieu.st-onge@bape.gouv.qc.ca

Objet : RE: Questionnement relatif à l'entretien du chemin de fer -- BAPE

Monsieur St-Onge

Transports Canada n'est pas responsable d'un règlement et ou n'a pas de règlement en ce qui a trait à l'épandage de telles matières dans l'environnement . L'exploitant du chemin de fer doit se conformer aux loi et règlements en vigueur en matière de protection de l'Environnement ; ceux-ci étant sous la gouverne des Ministères de l'environnement provincial et fédéral

En ce qui concerne la pollution, Environnement Canada administre deux lois, soit : la *Loi canadienne sur la protection de l'environnement (1999)* (LCPE 1999), qui a été adoptée par le Parlement pour remplacer la *Loi canadienne sur la protection de l'environnement de 1988*, et les dispositions de prévention de la pollution de la *Loi sur les pêches* (LP). Le Ministère compte des agents d'application de la loi désignés en vertu de la LCPE 1999 et des inspecteurs/agent des pêches désignés en vertu de la LP qui sont responsables d'assurer la conformité à ces deux lois et à leurs règlements connexes. De plus, ils ont adopté une politique de conformité et d'application de la loi afin de guider les agents d'application de la loi dans l'exercice de leurs fonctions.

Pour des questions, des commentaires ou des suggestions au sujet de l'Application de la loi environnementale:

Direction de l'application de la loi environnementale

Direction générale des programmes nationaux

Environnement Canada

351, boul. St-Joseph, 17^e étage

Place Vincent Massey

Gatineau (Québec)

K1A 0H3

Canada

Téléphone: (819) 953-7680

Télec: (819) 994-0724

Pour les résidents du Québec : <http://lavoieverte.qc.ec.gc.ca/dpe/Francais/dpe_main_fr.asp?dpe_home>

Protection de l'environnement - Région du Québec

Environnement Canada

105, rue McGill, 4e étage

Montréal (Québec)

H2Y 2E7

En espérant que ces informations vous aideront

René Bégin, ing.

Ingénieur Installations Ferroviaires /Railway Works Engineer

beginr@tc.gc.ca

Tél. / Tel. (514) 283-4598 / Fax (514) 283-8234

Transports Canada, Surface (NS), 638-800 bd René-Lévesque Ouest, Montréal (Québec), H3B 1X9

Transport Canada, Surface (NS), 638-800 René-Lévesque Blvd. West, Montréal, Quebec, H3B 1X9

Gouvernement du Canada / Government of Canada